Image not found or type unknown

# Droit de retrait et grève de la faim chez Pôle Emploi

**Actualité législative** publié le **17/10/2011**, vu **1915 fois**, Auteur : Juritravail

En Midi-Pyrénées, les agents de Pôle Emploi ont utilisé leur droit de retrait, mercredi 12 octobre, suite à l'agression de trois de leurs collègues ariégeois. Ces agents ont été menacés au couteau par un homme, qui a ensuite été interné d'office.

En exerçant ce droit, les agents ont voulu « dénoncer le risque permanent d'agression sur les sites ». Les syndicats sollicitent une réunion exceptionnelle du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) sur cette agression.

En outre, les syndicats de Pôle Emploi soutiennent une conseillère Pôle Emploi de Toulouse qui a entamé depuis le 5 octobre une grève de la faim, afin d'appuyer son refus d'appliquer des instructions de sa direction, telles que l'entretien individuel ou le contrôle d'identité des chômeurs.

Après avoir reçu un blâme, cette salariée est convoquée aujourd'hui devant une commission paritaire nationale de discipline.

*Source : AFP*

*Le Parisien, 12 octobre 2011*

**Pour mieux comprendre le sujet, Juritravail vous propose (contenu payant) :**

- Droit d'alerte et droit de retrait en cas de danger
- Plan d'épargne entreprise (PEE)
- Conditions d'accueil
- Se faire assister à l'Entretien Préalable au Licenciement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés